

Les pieux colons, vivement impressionnés par la grandeur et la majesté de tout ce qui les entourait, ne pouvaient se défendre d'un respect religieux à la vue de cette forêt immense et quasi impénétrable, assise sur les bords d'un fleuve géant, et couronnée par une montagne qui allait leur servir de nouvelle patrie. Mais peu à peu le paysage s'égayait, et " Mlle Mance n'a raconté plusieurs fois, rapporte la Sœur Morin, que le long de la grève, plus de demi-lieue avant d'arriver, on ne voyait que prairies émaillées de fleurs qui par la variété de leurs couleurs et de leurs formes, offraient un agréable et riant spectacle."

Le 18 Mai, de grand matin, eut lieu le débarquement, à l'endroit choisi, l'automne précédente, par M. de Maisonneuve, pour y jeter les fondements de Ville-Marie, sur l'emplacement même que plusieurs années auparavant Samuel de Champlain avait déjà reconnu et relevé soigneusement, en y faisant faire des abattis d'arbres considérables et qu'il avait ensuite surnommée *Place Royale*.

En mettant pied à terre dans ce lieu, raconte M. l'abbé Faillon, M. de Maisonneuve se jeta à genoux pour adorer Dieu et s'offrir à lui. Sa petite troupe ayant imité avec transport cet exemple, tous se mirent à chanter, dans l'excès de leur joie, comme ils l'avaient fait la veille, des psaumes et des hymnes de reconnaissance au Seigneur. Comme on arrivait de grand matin, on fut ravi de pouvoir, avant tout, célébrer ce jour-là même le Saint-Sacrifice, et afin de mettre à cette grande action toute la solennité dont on était capable, on chargea Mlle. Mance et Madame de la Peltre de parer l'autel qui fut dressé incontinent. Elles s'acquittèrent de ce religieux office avec une joie inexprimable, ne pouvant se lasser de bénir le Ciel qui les avait choisies l'une et l'autre, pour élever de leurs mains, le premier autel de cette Colonie; et on eut dit qu'elles s'étaient surpassées elles-mêmes par la richesse qu'elles déployèrent dans cette parure et le bon goût qui y présida. Toutes choses étant ainsi disposées, et tous les colons réunis autour de l'autel, le Père Vimont entonna le *Veni Creator*, qui fut chanté par toute cette fervente troupe, et commença ensuite la Grand'Messe. Dans l'action même du Saint-Sacrifice, ce Religieux adressa aux pieux colons ces paroles bien remarquables que l'événement a justifiées à la lettre. " *Ce que vous voyez ici, Messieurs, n'est qu'un grain de sénévé, mais il est jeté par des mains si pures et si animés de l'esprit de la foi et de la religion, qu'il faut sans doute que le Ciel ait de grands desseins, puisqu'il se sert de tels instruments pour son œuvre, et je ne fais aucun doute que ce petit grain ne produise un grand arbre, ne fasse un jour des merveilles, ne soit multiplié et ne s'étende de toutes parts.* Comme si ce Père eut voulu dire, ajoute M. Dollier de Casson qui nous a conservé ces paroles, " le Ciel ne commence présentement son ouvrage que par une quarantaine d'hommes, mais sachez qu'il a bien d'autres desseins. Vos cœurs ne peuvent suffire pour lui rendre les louanges qu'il prétend recevoir ici, et il les multipliera en remplissant de peuples toute l'étendue de ces lieux, dont nous prenons possession de sa part, en lui offrant le divin sacrifice." (1)

L'autel improvisé sur lequel le Père Vimont venait

de célébrer le Saint-Sacrifice fut remplacé, le lendemain, en attendant qu'on eut construit une Chapelle de menuiserie, par une petite Chapelle en écorce où le Très-Saint-Sacrement fut placé, et il est à remarquer que depuis le 18 mai 1642, il a constamment reposé à Ville-Marie, sans aucune interruption. Comme on ne pouvait tenir une lampe allumée devant le tabernacle, par défaut d'huile, on imagina, pour en tenir lieu, de suspendre une fiole de verre blanc fin, et même une sorte de petit lustre environné de réseaux où était renfermé un certain nombre de mouches luisantes qui donnaient, la nuit, une clarté semblable à celle de plusieurs petites bougies allumées et réunies ensemble. (1)

Après avoir élevé cette humble Chapelle, les Colons plantèrent, tout autour, les piquets de leurs tentes, qui devaient leur servir d'abri contre les pluies qui furent très-fréquentes cet été, jusqu'à ce que l'on eut pu construire des bâtiments plus solides et plus spacieux. Ensuite, comme il fallait un retranchement ou un rempart quelconque à cette espèce de camp nomade, M. de Maisonneuve, toujours à la tête de ses gens et le premier à l'ouvrage, traça l'enceinte de sa ville et donna le premier coup de bêche au fossé dont il l'entoura, et le premier coup de hache à l'arbre qui fournit les premiers pieux dont on forma la palissade.

Ce même printemps de l'année 1642, tous les membres de la Société de Montréal se réunirent dans l'Église Métropolitaine de Paris, et sur les dix heures du matin, l'abbé Olier célébra la Sainte Messe à l'autel de la Sainte Vierge, qui était alors placé contre le jubé, à l'entrée du chœur. Tous ceux qui n'étaient point prêtres communierent de sa main; les autres, qui étaient honorés du caractère sacerdotal, célébrèrent en même temps aux autels voisins, et tous ensemble consacrerent l'île de Montréal à la Sainte Famille de Jésus, Marie et Joseph, sous la protection particulière de la Très-Sainte Vierge. Ils se consacrerent eux-mêmes à cette sainte œuvre, et s'unirent entre eux en participation de prières et de mérites, afin qu'étant conduits d'un même esprit, ils travaillassent plus purement pour la gloire de Dieu et pour le salut des pauvres peuples de la Nouvelle-France. (2)

Ce fut sans doute aussi alors que pour sceller les actes de leur Société, ils adoptèrent l'emblème qu'on y voit représenté: la figure de la Mère de Dieu, debout sur un petit monticule et tenant dans ses bras l'enfant Jésus, avec cette inscription tout autour: NOTRE-DAME DE MONTRÉAL. (3)

\* \* \*

Une humble Chapelle d'écorce, entourée de quelques tentes, au milieu d'une prairie touffue et garnie d'arbres séculaires, un simple fossé et une palissade de pieux debouts, tels furent donc les humbles commencements de Ville-Marie.

Si l'on considère maintenant l'étonnante fortune à laquelle fut appelée " *cette folle entreprise*," si l'on considère surtout qu'elle réalisa, en moins de vingt ans,

(1) M. l'abbé Faillon.

(2) M. l'abbé Faillon.

(3) M. l'abbé Faillon.

(1) M. l'abbé Faillon.